



LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Nov. 2013 – n°66

SOMMAIRE

La non-Europe sera-t-elle notre « triangle des Bermudes » ?	P. 2
<i>par Bruno VEVER</i>	
Institut budgétaire européen : une urgence vitale pour l'Euro	P. 5
<i>par Bruno VEVER</i>	
ACT.REACT.IMPACT. / AGIR. REAGIR. ACCOMPLIR.	
Elections européennes : Trois mots pour des élections européennes !	P. 9
<i>par François-Xavier BELLEST</i>	
Informations	P 13



La non-Europe sera-t-elle notre « triangle des Bermudes » ?

Bruno VEVER

Un triangle opaque où s'engloutissent nos potentiels de relance économique, de rationalisation des dépenses publiques, d'allègement fiscal et d'éclaircie sociale menace de transformer la raison d'être de l'Union européenne dans le chacun pour soi d'une non-Europe à la dérive. Les dirigeants des Etats membres, les instances européennes et l'opinion publique sont en passe d'y perdre tous leurs repères.

Du côté des dirigeants des Etats membres, pourtant codirigeants européens, l'angle de vue demeure étroitement national, par-delà un respect contraint des règles communautaires. Soixante années de construction européenne n'y ont rien changé, union monétaire comprise ! Cette hémiplegie paraît même progresser dans l'actuelle génération politique, au pouvoir comme dans l'opposition, à commencer par chez nous. De la droite à la gauche, sans parler des anti-Européens militants des deux extrêmes, où sont aujourd'hui les Européens déclarés et assumés comme tels ? S'ils se cachent, ils se cachent trop bien ! A quand leur « coming out » ?

Du côté des instances européennes, l'angle de vue devient de plus en plus technocratique. Faute d'impulsion politique, on ne coupe plus les cheveux en quatre mais en vingt-huit. On dissèque entre initiés des rapports, des normes et des mécanismes en tous genres peu compréhensibles au commun des Européens. On continue d'explorer le labyrinthe obscur d'un marché unique toujours inachevé, mais déjà en voie de déclassement à l'heure de la mondialisation. Que fait-on par contre pour renforcer solidairement l'Europe face à cette concurrence mondialisée ? Ne comptons pas sur nos médias pour commenter la question : ils ont depuis longtemps déserté, au profit d'actualités jugées plus attractives, le suivi de ces austères travaux. Seules les crises récurrentes sur le renflouement dramatisé de tel ou tel Etat membre paraissent les motiver encore.

Dans pareilles conditions, l'angle de vue des Européens est tellement occulté ou brouillé qu'il ne leur permet plus de voir ou de comprendre quoi que ce soit au fonctionnement de l'Europe, laissant la voie libre à toutes les désinformations. Hier encore la suppression des contrôles aux frontières, la création d'une monnaie unique ou les nouveaux élargissements étaient des enjeux clairs, même s'ils occasionnèrent en leur temps des débats souvent animés avant de devenir notre réalité. Mais qui aujourd'hui, hors des cercles de Bruxelles, a entendu parler de la « stratégie Europe 2020 » et de ses projets intemporels et déconnectés de « croissance intelligente, durable et inclusive » ? A t-on jamais fait de bonne politique avec de bons sentiments ? Quant aux multiples rustines improvisées pour colmater l'union monétaire qui, à l'exception de rares experts financiers, est capable d'en comprendre l'agencement, la fiabilité et les incidences pour les Européens ?



Faut-il dès lors s'étonner que la seule Europe encore visible à ces Européens soit aujourd'hui celle d'une austérité budgétaire croissante, de factures fiscales alourdies, d'un pouvoir d'achat amputé, d'une compétitivité en berne et d'emplois détruits ou menacés ? Voilà bien le « triangle des Bermudes » où est en passe de nous piéger cette non-Europe !

Car cette crise qui n'en finit plus n'est pas la crise d'un abus d'Europe, comme les détracteurs de tous bords se plaisent à le dénoncer, mais bien la crise d'une non-Europe dont l'abus de faiblesse est dû au conservatisme aveugle d'Etats membres cramponnés à leurs illusoires souverainetés. Les Européens n'ont pas fini de payer l'écrasante facture de cette trahison collective de leurs intérêts communs, bien illustrée par le triple renoncement actuel à compléter l'union monétaire, redéployer le budget européen et faciliter leurs libres initiatives.

Concernant l'union monétaire, nos dirigeants persistent à refuser d'équilibrer ses contraintes croissantes par les marges de manœuvre inexplorées d'une union économique qui faisait pourtant partie intégrante du contrat d'« UEM » promis aux Européens. Une logique de concurrence aveugle l'a emporté sur les perspectives d'une union cohérente et organisée. Aucun programme n'envisage d'encadrer des conditions fiscales toujours plus dures pour les résidents et plus laxistes pour les capitaux migrants. La perspective d'un Trésor européen opposant un front solidaire aux spéculations est dans l'impasse. Celle d'un socle social européen s'est délitée sous l'effet des élargissements comme de la globalisation. Aucune préférence européenne des marchés publics, ni civils ni militaires, n'appuie nos industries et nos technologies. Aucun appui solidaire à l'exportation ne leur facilite l'accès aux pays tiers : nos dirigeants préfèrent y conduire leurs propres délégations nationales auprès des mêmes interlocuteurs, pour s'y faire jouer les uns contre les autres !

Concernant le budget européen, nos dirigeants persistent à refuser d'alléger l'austérité de plomb imposée à leurs contribuables en réalisant ensemble les économies d'échelle devenues indispensables. Alors que les prélèvements publics n'ont cessé de s'alourdir, passant en quelques décennies de 30 à 50% du PIB, avec un creusement concomitant des déficits, le budget européen est resté confiné à 1%, interdisant toute mutualisation des dépenses publiques et donc toute rationalisation budgétaire, financière et fiscale en Europe. Non contents d'avoir plafonné ce budget à un seuil inopérant, nos dirigeants veulent à présent le réduire encore !

Concernant la démotivation des Européens, nos dirigeants persistent à refuser de leur donner les moyens de se ressentir et d'agir comme tels. Il y a cinquante ans qu'on nous promet des statuts européens d'entreprises et d'associations, facilitant les initiatives et coopérations à cette échelle. Et il y a cinquante ans que tout reste verrouillé dans les placards ! Quant aux échanges universitaires Erasmus, rare exemple d'initiative intelligente et réussie pour promouvoir une identité européenne, ils sont à présent menacés par la réduction des crédits européens !

Si on interrogeait directement les Européens dans ces trois domaines (une union économique solidaire face à la mondialisation, un budget européen redéployé pour alléger la facture fiscale et sociale, des facilités accrues aux initiatives européennes), peut-on douter de leurs réponses positives à de tels choix, contrairement aux réticences persistantes de leurs propres dirigeants ?



A quelques mois des élections européennes de mai 2014, qui s'annoncent propices à toutes les surenchères dans la désinformation, on cherche toujours celles et ceux qui oseront révéler aux électeurs ces évidences, aujourd'hui dissimulées par tous leurs dirigeants et brouillées par tous les partis !

Bruno VEVER, délégué général d'Europe et Entreprises



Institut budgétaire européen : une urgence vitale pour l'Euro

Bruno VEVER

Depuis sa mise en place, l'UEM n'a cessé d'être bancaire : union monétaire certes, mais sans union économique, c'est-à-dire sans aucun socle budgétaire et fiscal commun. Dès lors, et suite au refus persistant des Etats de corriger cette situation, cette UEM hémiplogique s'est mise à boiter de façon de plus en plus visible puis à trébucher ces dernières années sous le poids de la crise, avivant les tensions économiques et sociales qu'elle était censée réguler. Et maintenant ?

Ce n'est pas le traité de stabilité budgétaire voulu par Angela Merkel, tardif rappel de règles « *maastrichtiennes* » aussi insuffisantes en soi que négligées par tous, qui remettra d'équerre cette UEM sans E. Car la question cruciale n'est pas (ou n'est plus) d'imposer partout en Europe des dogmes d'austérité budgétaire, mais bien d'inventer les conditions toujours introuvables d'une cohérence budgétaire et fiscale à la hauteur de l'union monétaire.

Ceci n'exclut pas la rigueur, plus que jamais nécessaire, mais la recadre dans une ambition et des perspectives tout aussi indispensables pour la faire comprendre et accepter par des populations lourdement pénalisées par des Etats trop longtemps défailants. L'euro restera en crise, et l'économie de ses pays membres avec, aussi longtemps que cet impératif continuera d'être occulté par nos dirigeants européens, qui se comportent hélas de plus en plus comme le trio des singes autistes, alors qu'ils pourraient retrouver ensemble les marges de manœuvre qu'ils ont perdues par leurs attitudes du chacun pour soi dans l'austérité pour tous.

Il y a vingt ans, nos dirigeants s'y étaient mieux pris pour préparer le M de leur UEM. L'Institut monétaire européen créé sous la présidence d'Alexandre Lamfalussy avait méthodiquement déblayé de 1994 à 1998 le terrain de l'union monétaire en inaugurant un réseau européen de banques centrales fonctionnant sur les mêmes bases, les mêmes approches et une même culture, jusque là inédite. Et c'est ainsi qu'on put ouvrir la voie à la Banque centrale européenne.

Ainsi préparée avec des moyens communs et un calendrier précis, cette union monétaire n'a cessé de fonctionner correctement dans son domaine, appuyée sur un réseau cohérent, un système décisionnel efficace et un objectif clair – même si trop focalisé sur la seule stabilité, mais sans que ceci n'ait empêché la BCE de prendre au besoin les initiatives les plus audacieuses pour soutenir l'activité économique –.

Quelles que puissent être les appréciations portées sur cette politique monétaire, il faut bien admettre que cette jambe là de l'UEM fonctionne. Et par-delà les sympathies des uns ou les antipathies des autres envers son fonctionnement fédéral, il faut bien admettre aussi que c'est ce fédéralisme qui constitue la raison de son succès.



Aujourd'hui, l'urgence est donc de se préoccuper de cette autre jambe qui ne fonctionne toujours pas, c'est-à-dire du « E » paralytique de l'UEM, abandonné à l'impuissance des relations intergouvernementales à 17. Le seul moyen de la réanimer, en dépassant les débats qui tournent en rond et les tabous qui bloquent les verrous, serait de rééditer au bénéfice de l'union économique l'expérience réussie par l'IME pour l'union monétaire.

S'engager sur cette voie ne serait d'ailleurs que remédier aux déficiences de l'union économique en y appliquant les préceptes de Jean Monnet auxquels la construction européenne doit tous ses progrès : créer, dans des domaines ciblés mais décisifs, les solidarités de fait permettant de transcender les divisions nationales.

La mise en place d'un Institut budgétaire européen, associant des représentants des administrations et commissions des finances des Etats et des institutions européennes, permettrait d'actionner ce nécessaire aiguillage, en engageant les expertises préalables et en planifiant ainsi le cahier des charges des fondations qui manquent toujours à l'édification d'une union économique à la hauteur de l'union monétaire. Ceci impliquerait notamment d'expertiser trois chantiers qui restent aujourd'hui autant de jachères impénétrables s'opposant à tout approfondissement de l'UEM : fiscalité, budget commun, eurobonds.

En premier lieu, cet Institut budgétaire européen constituerait une bonne instance pour contribuer à trier posément nos problèmes de compatibilité fiscale à l'échelle européenne. Le temps est en effet mûr, quinze ans après la mise en place de l'union monétaire, pour cesser de considérer que la fiscalité, dans tous ses éléments, relève de la seule souveraineté de chaque Etat. Les aberrations croissantes d'une telle situation (cf. évasion fiscale, blanchiments d'argent, traitements discriminatoires face à la crise, opacité généralisée) rendent aujourd'hui cette situation intenable. Il faut donc créer les conditions permettant de remédier à ses abus les plus dommageables.

Par delà les diversités fiscales qui continueront toujours à s'appliquer selon les Etats, un socle minimal de règles communes devrait désormais être envisagé pour accompagner l'union monétaire dans des domaines ciblés indispensables à la pérennité de l'euro, à l'équité de traitement des entreprises de toutes tailles et à notre compétitivité globale (cf. assiette unifiée d'imposition des sociétés, élimination des doubles impositions injustifiées comme des non-impositions frauduleuses). Cette expertise devrait notamment inclure celle de taxations à l'échelle européenne, sans alourdissement de la charge fiscale globale, pour financer des actions communes s'avérant plus pertinentes et moins coûteuses à ce niveau qu'à l'échelle nationale.

En second lieu, cet Institut budgétaire européen constituerait une instance bien adaptée pour nous éclairer sur le profilage souhaitable d'un budget de la zone euro. Il faut en effet cesser d'improviser, au fur et à mesure des crises qui frappent tel ou tel Etat, cette superposition incohérente actuelle des mécanismes d'appui mutuel. Il apparaît urgent de donner son propre budget à la zone euro, tant pour assurer une solidarité plus efficace que pour engager ensemble les nouveaux investissements européens qui assurent des économies d'échelle et justifient les transferts au pot commun.



Alors que les prélèvements publics d'Etats toujours plus endettés atteignent ou dépassent la moitié du PIB, le seul moyen d'amorcer une nécessaire décrue serait de réaliser des économies d'échelle par des mises en commun, en calibrant à nouveau le confinement absurde du budget européen à 1% du PIB. Dans la mesure où le blocage du Royaume-Uni et de quelques autres l'interdit (ce budget paraissant même condamné à baisser encore d'ici à 2020 !), seule la création d'un budget de la zone euro, autour d'une ambition politique commune, permettrait d'y répondre. Ceci supposerait bien sûr que l'Allemagne et la France prennent leurs responsabilités pour s'engager dans cette voie. On en est encore loin, notamment en raison de dissensions persistantes d'approches sur le plan économique.

Là encore et en troisième lieu, un Institut budgétaire européen permettrait de faciliter ce rapprochement des points de vues, cette compréhension mutuelle, bref cette culture économique commune qui manque cruellement à l'UEM. Il s'agit là d'un préalable à tout concept de gouvernance économique européenne. Un Institut budgétaire européen pourrait notamment engager l'analyse objective qui nous manque pour rouvrir le dossier si controversé des eurobonds, ces emprunts collectifs européens qui permettraient de renforcer tant notre compétitivité globale (financement d'investissements communs à l'échelle européenne) que notre solidarité mutuelle (appuis conditionnels d'emprunts européens aux Etats en difficulté). Un Institut budgétaire européen permettrait ainsi de préparer la voie à la création d'un Trésor européen qui compléterait efficacement la Banque centrale européenne en renforçant nos capacités financières à l'échelle de la zone euro.

Certes l'ouverture opérationnelle de tous ces chantiers nécessitera un nouveau traité d'UEM à la hauteur des enjeux actuels. Mais la mise en place d'un Institut budgétaire européen, permettant de préparer le terrain d'une telle relance de l'union économique, pourrait déjà se faire à travers un simple accord des 17, qui ne serait pas hors d'atteinte si la France et l'Allemagne convenaient de présenter une telle initiative.

S'agit-il là de billevesées utopistes n'ayant pas la moindre chance d'aboutir ? Souhaitons pour l'Europe que cela ne s'avère pas le cas ! Car le surréalisme n'est pas du côté d'un cahier des charges nécessaire pour sauver l'euro, mais dans la situation actuelle où nos gouvernements, sous les yeux de plus en plus incrédules voire en colère de leurs citoyens, persistent à vouloir faire courir dans la compétition mondiale leur UEM bancal sur sa jambe de bois ! Quant aux partis populistes, s'ils ont beau jeu de dénoncer les incohérences du système, qu'ont-ils d'autre à proposer que d'amputer la seule jambe valide de l'UEM en supprimant l'euro ?

Continuons ainsi et demain nos Etats se retrouveront libérés de l'union monétaire et des acquis connexes de la construction européenne, enfin libres de claudiquer chacun sur ses deux jambes de bois, ayant gagné comme seule capacité nouvelle celle de s'infliger mutuellement, entre handicapés majeurs, d'ultimes crocs-en-jambe dans la compétition mondiale ! Mais à ce point de régression politique, économique et sociale, nos équilibres démocratiques auront-ils encore survécus ?



Prenons garde à ce qu'un tel cataclysme ne finisse par nous frapper si l'autisme de nos dirigeants européens devait persister encore un peu trop longtemps ! La vingt-cinquième heure approche pour l'euro. Et sans remise à l'heure des pendules budgétaires et fiscales de nos Etats, l'UEM sera condamnée à se gripper définitivement. Voilà pourquoi il devient urgent de mettre en place cet Institut budgétaire européen pour analyser ensemble les moyens de mettre enfin l'Union économique et monétaire sur ses deux jambes pour rattraper tous ses retards !

Bruno VEVER, délégué général d'Europe et Entreprises



ACT.REACT.IMPACT. Trois mots pour des élections européennes !

François-Xavier BELLEST

Par une décision du 14 juin 2013, le Conseil de l'Union européenne a avancé les dates des élections dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne à la période du 22 au 25 mai 2014, afin de favoriser la participation des électeurs. Ces élections devaient avoir lieu en juin 2014...

Ainsi, le jeudi 22 mai, ce sont les citoyens européens des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui voteront en premier. Le lendemain, le vendredi 23 mai, l'Irlande et la République Tchèque (1^{er} jour). Le samedi 24 mai, Chypre, une partie de l'Outre-mer française, l'Italie (1^{er} jour), la Lettonie, Malte, la République Tchèque (2^{ème} jour) et la Slovaquie voteront à leur tour. Enfin, le dimanche 25 mai 2014, les élections européennes se dérouleront dans les États membres suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Italie (2^{ème} jour), Lituanie, Luxembourg, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède et Slovénie.

Depuis les dernières élections européennes, les règles du jeu ont changé. Désormais le Parlement européen a plus de pouvoir. Celui de déterminer la direction politique de l'Union européenne et celui d'influencer le quotidien de chacune et chacun d'entre nous. Un Parlement européen plus puissant signifie davantage d'influence pour tous, aux fins de changer ce qu'il faut ou de conserver ce qui doit l'être.

Domage que le débat sur l'élection européenne ne s'invite pas dans les médias, au comptoir des zincs, et encore moins au sein de débats de nos gouvernants.

L'Europe ne passionne pas autant que des élections nationales ou locales. Ainsi, la France n'est-elle pas paralysée par ses élections municipales ? Depuis leurs dernières élections municipales, en France les règles du jeu ont elles aussi changé. Désormais pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel, de liste, en application de la loi du 17 mai 2013. Jusqu'à présent seules les communes de 3 500 habitants et plus étaient concernées. Seront également élus les conseillers communautaires représentant les communes de 1 000 habitants et plus au sein des EPCI à fiscalité propre.

L'Europe ne passionne pas... Cependant, d'une voix quasi unanime, les Européens ont envie d'une Europe en marche. Le regret des Européens ne résiderait-il pas dans leur difficile appréhension du fonctionnement de l'Europe ? Tout comme la difficulté des Européens à identifier les individus qui font fonctionner cette Europe !



L'Europe et les dirigeants européens n'ont-ils pas assez bien expliqué à ses citoyens ce qu'ils sont, ce qu'ils font et comment ils le font ?

Normal que l'Europe ne passionne plus. Passer de quelques États membres (six à l'origine) à 28 sans expliquer ni communiquer le fond et la forme, ça finit par lasser...

Qui plus est, les premières élections européennes ont eu lieu en 1979. 500 députés à élire, ça allait encore... Mais, en 2014, il y en aura près de 750 !

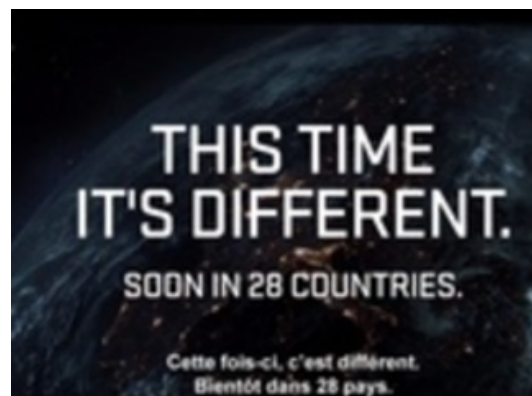
Les élections européennes de 2014 seront les premières depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, qui a renforcé le rôle des députés européens dans le processus d'élaboration des politiques de l'UE. L'enjeu est donc capital pour l'Union européenne tant le Parlement est l'organe représentant le mieux les citoyens européens. Dépasser les intérêts nationaux et mobiliser les citoyens européens, tels seront les enjeux de ces élections européennes de 2014.

Pour résumer, je reprends ci-après une déclaration de Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté : « *L'Europe ne peut pas se construire sans la participation des Européens. Il est donc essentiel que les citoyens aient leur mot à dire sur les transformations et l'évolution future de l'Union européenne.* ».

Pour ce faire, une campagne d'information et de communication a donc été mise en place par le Parlement. L'avez-vous vu ?

ACT.REACT.IMPACT ou AGIR. REAGIR. ACCOMPLIR. : 3 mots pour une élection... 3 mots forts qui devraient avoir une réelle visibilité. Ce n'est pas gagné !

Voici quelques visuels :



De plus, il est intéressant de noter que ces trois mots sont suivis d'une ponctuation finale. Pas de point d'exclamation pour affirmer et impulser une dynamique. Non, ces mots de résolutions suffiront-ils à entraîner tous les citoyens en âge de voter vers les urnes ? Le Parlement y croit !

Pour compléter, et cela n'engage que moi, en dehors de visuels en langue anglaise, je n'en ai pas vu dans les langues des autres États membres de l'Union européenne...



La campagne est censée venir compléter les mesures proposées par la Commission pour intéresser davantage les citoyens à ces élections.

Les élections constitueront un véritable test de la confiance des Européens dans la capacité de l'Europe à résoudre ses problèmes actuels et à ouvrir la voie à un avenir meilleur pour chacun de nous.

La campagne comportera quatre phases. La première phase commence maintenant, avec la présentation de la ACT.REACT.IMPACT de base. Cette phase a pour but d'expliquer les nouveaux pouvoirs du Parlement européen et leurs implications pour les personnes vivant dans l'UE.

La deuxième phase, d'octobre à février 2014, mettra l'accent sur cinq thèmes principaux : l'économie, l'emploi, la qualité de la vie, la finance et l'UE dans le monde - à une série d'événements interactifs dans les villes européennes.

La troisième phase, la campagne électorale proprement dite, commence en février. Elle se concentrera sur les 22-25 mai, dates des élections. Ces dates seront ajoutées au logo, les élections approchantes.



Après les élections, la phase finale mettra l'accent sur le nouveau Parlement européen élu, son élection du prochain président de la Commission européenne et l'inauguration de la nouvelle Commission.

Le logo avec l'ACT.REACT.IMPACT de référence souligne que les électeurs européens peuvent exercer leur pouvoir, par les urnes, afin de déterminer la forme future de l'Europe.



L'année 2013 est celle de la citoyenneté européenne, instituée en 1992 par le traité de Maastricht. « *Est citoyen européen toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre* », précise cet extrait de l'article 20 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne.

En glissant le logo ACT.REACT.IMPACT dans Google Images, il est navrant d'obtenir... 187 réponses !

Cela voudrait sous-entendre que 187 liens recensent cette image... Ôtez les liens des institutions européennes, et alors ils restent très peu de liens d'information et de communication. En espérant, bien sûr, qu'il existe beaucoup plus de liens d'ici votre lecture de cet article.

J'ai déjà pris parti pour un manque de communication de l'UE dans un de mes précédents articles, je confirme mon point de vue ! Ce manque de visibilité sur ces élections très importantes est bien regrettable...

François-Xavier BELLEST,
Sémiologue, administrateur d'E&E.



INFORMATIONS

Le Conseil d'administration d'Europe et Entreprises du 30 juin 2013 a nommé Bruno VEVER Délégué général, Nathalie LASNIER prenant sa succession comme Secrétaire général.

Bruno VEVER a été désigné, à dater d'octobre 2013, expert d'un groupe de réflexion du Comité économique et social européen qui est chargé de proposer un plan d'action en faveur d'une Union économique solide et solidaire, notamment en prévision des élections européennes de mai 2014. Ce plan s'appuiera principalement sur les attentes et revendications des acteurs économiques et sociaux européens. Toute contribution ou suggestion en ce sens peut d'ores et déjà lui être directement adressée (bruno.vever@free.fr).

EUROPE & ENTREPRISES

Association loi 1901

Maison de l'Europe de Paris
35 rue des Francs Bourgeois
75004 Paris

www.europe-entreprises.com

Pour recevoir un dossier sur Europe & Entreprises, Contactez le secrétariat de l'association en envoyant votre carte de visite au siège de l'association ou en envoyant un mail à : entreprise_europeenne@yahoo.fr

Président, Directeur de la Publication :

Philippe Laurette

Rédaction : entreprise_europeenne@yahoo.fr

Rédacteur en chef : François-Xavier Bellest

Editorialiste : Bruno Vever

Production : Europe & Entreprises

Numéro ISSN : 1638-6094

Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.



Lettres d'Europe et Entreprises- Novembre 2013-n°66